



Mon ex va avoir un autre enfant, il veut baisser ma pension

Par **MARINAROGER**, le **23/04/2008 à 19:45**

mon ex a refait sa vie, il va avoir un autre enfant , il a toujours les meme ressources , plus les ressources de sa concubine. Il a decrete qu'il allait mernbaisser la pension qu'il me donne pour notre fils, alors que je vis seul et que j'ai des charges qui croissent au fur a mesure que mon enfant grandit;rnA t-il le droit ?

Par **Jurigaby**, le **23/04/2008 à 19:57**

Bonjour.rnrniL lui faut une décision du JAF. S'il pouvait décider tout seul, ce serait trop facile.

Par **caromaiwen**, le **23/04/2008 à 20:01**

Y a t il eu un jugement determinant le montant de la pension ?rnSi oui il ne peut pas la baisser de son propre chefrnsi non il faut saisir le juge des affaires familiales pour qu il determine le montant de la pension